



## STAGE – 5 mois

### Protection biologique intégrée contre les pucerons du chou porte-graine sous abri (chou rave)



#### ORGANISME

La FNAMS, **Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences** est une organisation professionnelle chargée de représenter les intérêts des agriculteurs multiplicateurs et d'élaborer des références technico-économiques en production de semences (75% de son activité est consacrée aux actions techniques). Plus d'infos sur [www.fnams.fr](http://www.fnams.fr).

#### THEME ET MISSIONS DU STAGE

Les producteurs sous abri et les établissements sont toujours à la recherche de solutions en protection biologique intégrée, dans un souci de respect de l'environnement et de la santé des travailleurs. Parmi les problématiques relevées par les producteurs et techniciens, les ravageurs du chou sous abris, notamment les pucerons, reviennent régulièrement car certaines espèces sont spécialisées et d'autant plus difficiles à maîtriser.

Le but de l'essai sera d'estimer l'efficacité de moyens de lutte alternatifs (auxiliaires et/ou plantes de service) contre ces ravageurs.

Encadré par le personnel du Service Technique de la FNAMS, le stagiaire se verra confier pour missions :

- Suivi d'essais expérimentaux sur la station de Brain-sur-l'Authion, particulièrement sous le tunnel.
- Saisie et traitement des données.

Le stage pourra inclure la participation aux travaux d'expérimentation d'autres essais.

#### PROFIL RECHERCHÉ

- Licence - Master 1
- Motivation pour le travail de terrain et l'expérimentation
- Patience et minutie
- Esprit d'équipe et d'initiative
- Aptitude à travailler avec rigueur et autonomie
- Manipulation d'outils informatique et statistique
- Permis B + voiture

#### DUREE

5 mois (mars-juillet)

#### RESPONSABLE ET CONTACT

Yseult PATEAU – technicienne d'expérimentation

FNAMS – Impasse du Verger - Brain sur l'Authion – 49800 LOIRE-AUTHION

Tél : 02.41.80.91.05 - E-mail : yseult.pateau@fnams.fr

#### LIEU DE STAGE

Centre Technique de la FNAMS à Brain-sur l'Authion (12 km d'Angers)

#### CONDITIONS PRATIQUES

Indemnité mensuelle (environ 600€) + tickets restaurant